

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-verbal

Séance du Mardi 3 Mars 2026.

L'an deux mille vingt-six, le mardi 3 mars 2026, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Patrick LOSEILLE, Maire.

Présents : M. Xavier TOURNEUR, M. Alexandre HERMAN, Mme Joceline DEFAUDAIS, M. Gilles MARTIN, M. Jean-Pierre BOILLET, M. Alain MAQUIN-BELLENGER, Mme Roseline BRAUD, M. Patrice GAMBU, M. Thierry BAUSMAYER.

Absents excusés : Mme Nadège BARETTE, M. Yohann DUPRESSOIR donnant pouvoir à M. Xavier TOURNEUR.

Absents : M. Yohann PICARD, Sébastien LOSEILLE.

Il a été conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Roseline BRAUD ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 19h06.

COMPTE RENDU

Le compte rendu de la précédente réunion est approuvé à la majorité des membres présents.

TENUE DU BUREAU DE VOTE POUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS 2026

Créneaux	Vérification de l'identité	Président	Emargement
8h00 – 10h00	Roseline BRAUD	Patrick LOSEILLE	Thierry BAUSMAYER
10h00 – 12h00	Sébastien LOSEILLE	Alexandre HERMAN	Patrice GAMBU
12h00 – 14h00	Joceline DEFAUDAIS	Xavier TOURNEUR	Jean-Pierre BOILLET
14h00 – 16h00	Jennifer BENARD	Joffrey DUPRESSOIR	Caroline HACQUARD
16h00 – 18h00	Nadège BARETTE	Gilles MARTIN	Alain MAQUIN-BELLENGER

	Président	Dépouillement des enveloppes			Comptabilisation des voix	
Dépouillement	Patrick LOSEILLE	Patrice GAMBU	Alexandre HERMAN	Joceline DEFAUDAIS	Xavier TOURNEUR	Roseline BRAUD

QUESTIONS DIVERSES

- **PRESBYTÈRE** : L'agence immobilière l'Adresse a effectué une estimation de 150 000 – 165 000 € net vendeur. Le demande d'estimation auprès des services des domaines n'est pas obligatoire (commune de moins de 1 000 habitants). Une proposition écrite a été transmise au diocèse, sans réponse à ce jour, pour l'achat du bâtiment ou la révision du loyer (à 650 €/mois pour un bail de 12 mois). Pour rappel, le bail se termine au 31 mars 2026.
- **COMPTEURS D'EAU** : les $\frac{3}{4}$ de la commune ont été changés. Pour ces nouveaux compteurs connectés, il est nécessaire d'installer une antenne sur la commune. L'entreprise passera en mairie ce vendredi 6 mars pour choisir sur quel bâtiment communal l'antenne sera installée. La RODP (Redevance d'Occupation du Domaine Public) s'élève à 50€/an.
- **LOGEMENT COMMUNAL 6 ROUTE DE LYONS** : le mur mitoyen séparant les habitations du 4 et du 6 route de Lyons s'est en parti effondré. Le nettoyage a été effectué par les agents communaux. La

remise en état à l'identique n'étant pas possible, d'autres solutions devront être envisagées. Ce point sera à étudier par la prochaine équipe municipale.

- **CANTINE** : la ventilation est toujours en attente de réparation.
- **LOGEMENT COMMUNAL 9 ROUTE DE VERCLIVES** : des travaux supplémentaires doivent être réalisés au plafond de la salle de bain. Ce dernier a été abîmé lors des travaux de réfection de la toiture. L'isolation a également été changée sur l'ensemble des combles pour un montant de 2 941,40 € TTC.
- **BASSINS VERSANTS** : les travaux n'ont pas encore été réceptionnés. Aucune date n'est à ce jour fixée.
- **VOIRIE** : Mme Defaudais signale que la plaque télécom en face du 48 route de Rouen claque. M. Tourneur indique que les signalements ont été faits et les interventions en cours. M. Herman interroge concernant les réparations de la voirie dans le virage Route de Paris, M. le Maire lui répond que les services du Département doivent intervenir prochainement mais la mairie n'a pas connaissance de la date exacte.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.